



Interreg
Alpine Space



Co-funded by
the European Union

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ)
Centre social rural intercommunal
303 route de la Chalp bât Le Grand Laus – 05470 Aiguilles

Association Loi 1901 n°33/82
SIRET : 387 463 938 000 44

LETTRE DE

L2C_AMOALPSATELLITES_220812

CONSULTATION :

Procédure de mise en concurrence

Adaptée à la délibération prise par le Conseil d'administration en date du 1^{er} avril 2022.

Objet de la prestation :

Prestations de services dans le cadre du programme ALPINE SPACE « ALPSATELLITE »
Partenaire français du programme
L2C_AMOALPSATELLITES_220812

Date de publication : 12 août 2022

Date limite de réception des offres : 29 août 2022 à 12h

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet européen Alpine Space – Alpsatellites, l'ACSSQ Centre social rural intercommunal publie ce jour une lettre de consultation pour retenir une proposition de prestation de services 'Assistance à Maitrise d'ouvrage et Assistance technique du présent projet'.

Le principe de cette consultation est de recruter un prestataire de services qui répondra aux trois lots suivants et insécables :

Lot 1 : Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO)

Lot 2 : Assistance Technique

Lot 3 : Communication générale

La présente consultation consiste en la fourniture de prestation de services, avec la connaissance et les compétences liées au programme ALPINE SPACE.

Le prestataire sera sélectionné par la commission Marché Public interne à l'ACSSQ.

La langue pratiquée dans le projet sera la langue anglaise, lors des échanges oraux et écrits entre les 6 partenaires.

La durée estimée du présent engagement est de 21 mois à partir du 01/09/2022.

Le lieu d'exécution du marché est à l'adresse du siège de l'ACSSQ - 303 route de la Chalp – Le Grand Laus 05470 AIGUILLES.

Les réunions pourront se réaliser en présentiel ou en visio conférence selon l'organisation prédéfinie par l'ensemble des partenaires (cela nécessite une connexion efficiente).

1 – CONTEXTE DU PROJET

« AlpSatellites » est un projet de « mise en scène » conçu pour préparer un virage promoteur vers le numérique : le télétravail dans les Alpes.

Trois zones de montagne sont concernées par le projet : l'Unité des Communes valdôtaines Evançon (Vallée d'Aoste, Italie), Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois/Queyras (France) et la municipalité de Gemeinde Doren en Autriche.

Ce projet permettra d'explorer les possibilités offertes par le travail à distance (et les obstacles qui s'y opposent) ainsi que l'environnement nécessaire qui vise à attirer les jeunes, travailleurs et « nomades numériques », et répondre aux défis territoriaux communs représentés par le déclin et le vieillissement de la population, et le fossé rural-urbain.

Réagissant aux changements comme ceux découlant de la récente pandémie, ces collectivités veulent façonner en créant de nouvelles possibilités dans les secteurs numérique, économique et social.

Les partenaires académiques (Aosta Valley University, Aix-Marseille University et FHV University) aideront à atteindre ces objectifs en combinant la recherche scientifique avec la co-création : une analyse comparative au niveau de chaque territoire sera engagée, ciblée sur la pratique du télétravail ainsi qu'un plan d'actions qui permettra de concevoir les meilleures solutions pour attirer et intégrer les travailleurs à distance. La faisabilité, l'évolutivité et l'impact de ces solutions seront ensuite évalués par une coopération transnationale, pour étudier les milieux de travail au-delà des frontières des régions et des pays.

Les résultats du projet (lignes directrices à l'intention des décideurs) seront diffusés aux municipalités, aux entreprises et aux organismes sans but lucratif.

Le résultat attendu est une nouvelle approche de développement économique local et une politique régionale qui délocalise l'innovation en périphérie ; surtout dans les AlpSatellites, étant des endroits attrayants pour les gens et les entreprises.

Le descriptif du projet sera annexé à la présente consultation.

2- ACSSQ - CENTRE SOCIAL

L'ACSSQ, agréée Centre Social par la CAF des Hautes Alpes depuis 2001, a pour mission de développer des actions sociales, éducatives, culturelles et économiques sur son territoire Guillestrois - Queyras. Dans le cadre de l'ACSSQ, le groupe Queyr'Avenir, composé de bénévoles, repose sur une dynamique collective et une participation démocratique. La vocation de ce groupe est de faire émerger des projets de développement économique pour le territoire et sera un acteur de ce projet collaboratif AlpSatellites.

La plaquette de présentation de l'ACSSQ sera annexée à la présente consultation.

3 - ATTENDUS DE LA MISSION DE PRESTATION

Les missions sont constituées de 3 lots non sécables, correspondant à l'achat de prestations de services. Afin d'assurer le meilleur déroulé de l'opération, il est demandé que le chef de projet soit identique sur les 3 lots et qu'il soit entouré des compétences spécifiques pour chacun d'entre eux.

Le prestataire doit communiquer en anglais avec tous les partenaires du projet et aura pour mission de traduire en français les échanges auprès des bénévoles et salariés de l'ACSSQ.

Le marché est décomposé comme suit :

Lot 1- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Cette mission consiste à accompagner le projet Alpsatellites d'un point de vue administratif et comptable, sur l'ensemble des activités du projet.

L'AMO porte en détail sur ces deux phases :

- **Accompagner le lancement du projet**

Le prestataire, disponible et opérationnel dès la signature de l'acte d'engagement proposera :

- Une procédure d'animation du projet et de mise en œuvre opérationnelle du partenariat
- Une procédure de gestion administrative et financière en mettant en place les outils correspondant à partir des supports fournis par le programme enrichi de la composante métier du maître d'ouvrage.

Il apportera ses connaissances des règlements sur lesquelles se basent les programmes européens. Il devra montrer une connaissance du milieu, son expérience dans l'ingénierie de projet européen en lien avec les thématiques socio-économiques.

Tous ces critères seront évalués.

- **Accompagner la mise en œuvre du projet**

Le prestataire apportera son appui dans le suivi administratif des actions définies dans le projet. Sa mission est composée comme suit :

- Il accompagnera l'ACSSQ et les acteurs du projet dans la rédaction des courriers officiels aux partenaires et traduira les comptes rendus des différentes réunions (COFIL et COTEC en français). La traduction anglais – français se réalisera de manière orale lors des rencontres.

Il participera à l'animation du partenariat telle que définie et approuvée dans l'étape précédente (comités techniques (COTEC), comités de pilotage (COFIL)...). Il devra veiller à l'adhésion de chacune des parties (partenaires du projet et partenaires financiers et techniques) au travers de chacune des étapes du projet.

Au minimum, le prestataire participera à l'ensemble des réunions de Comité de Pilotage et du Comité technique sans avoir à assurer les réunions techniques

COFIL : Une réunion de lancement (18-19 octobre 2022 à Aoste), et un séminaire de clôture (date et lieu non définis).

COTEC : 2 annuels minimum (dates et lieux non définis), soit 4 minimum sur la durée du projet.

Nota : La responsabilité de la mobilisation et de la convocation du comité de pilotage est à la charge du maître d'ouvrage, soit l'ACSSQ. Néanmoins, les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge du prestataire retenu.

Durant le déroulement du projet, les référents de l'assistance à Maitrise d'Ouvrage doivent rester les mêmes, dans la mesure du possible, en particulier le chef de projet.

Assurer les remontées de dépenses semestrielles sous jems.alpine-space

Il s'assurera de la collecte des pièces justificatives des dépenses de l'ACSSQ, partenaire français dont il aura pris soin de valider l'éligibilité de tous les justificatifs et leur répartition. Il validera les rapports financiers intermédiaires et finaux avant le dépôt sous jems.alpine-space **qui relèvera de ses attributions.**

A ce titre, il proposera une analyse comptable du projet de façon trimestrielle.

Il aura également à sa charge la co-coordination avec le chef de file italien du projet, l'université du Val d'Aoste – Strada Cappuccini 2/a – 11100 AOSTA- l'écriture des rapports d'activités transfrontaliers prévus par le programme (Cf. DOMO) au milieu et à la fin du projet, concernant les actions portées par l'ACSSQ.

Le prestataire sera en relation directe, pour le présent lot, avec le personnel de l'ACSSQ, soit la directrice Pascale Tonda et la responsable administrative comptable Séverine Buès.

La note méthodologique précisera la procédure de collecte permettant la production des remontées des dépenses et des rapports correspondants.

Pour ce lot 1, il est laissé au prestataire toute latitude supplémentaire allant dans le sens de l'intérêt du projet. Cela devra faire l'objet d'une proposition à valider en comité technique.

Lot 2 - Assistance Technique

Le prestataire réalisera le management des opérations et formulera des conseils techniques pour la mise en œuvre des activités et ce de la façon suivante :

- **Appui méthodologique et procédural**

Le prestataire accompagnera le maître d'ouvrage dans la définition de ses besoins individuels et collectifs. Il aura à sa charge la rédaction de mise en concurrence, des procédures de marché et, le cas échéant, dans celle des dossiers de consultation des entreprises. Le prestataire candidat fera valoir ses expériences dans ces domaines d'activités.

Sont prévues dans le projet : 1 procédure de marché public (à réaliser pour 16/09/2022) et entre 5 et 10 Mises en concurrence maximum.

- **Appui Technique**

Le prestataire accompagnera les différents acteurs de l'ACSSQ (bénévoles, salariés et prestataires retenus) pour assurer la bonne exécution des actions ainsi que le bon déroulé des commandes externalisées. Il proposera des outils de partage de l'information et de la conduite de projets notamment bilingue (anglais / français) et multi-partenarial. Il sera également force de proposition sur les partenariats institutionnels et techniques à établir.

Concernant les Activités A1 (Mobilisation et consultation des collectivités locales et des intervenants concernés, sur le territoire du Grand Briançonnais) et A3 (La Co Conception locale et transnationale de solutions pour attirer et soutenir les travailleurs à distance), portées par le maître d'ouvrage ACSSQ, le prestataire sera force de proposition auprès de celui-ci et du prestataire retenu (qui fera l'objet d'une procédure de marché public).

Le prestataire sera en relation directe pour le présent lot, avec le personnel de l'ACSSQ, soit la directrice Pascale Tonda, la responsable administrative Corinne Nabonne et les membres bénévoles de la commission Queyr'Avenir.

LOT 3 : Communication générale

Ce lot concerne la communication générale du programme propre à l'ACSSQ :

- **Plan de communication générale du programme**

Afin de faire connaître le projet dans son ensemble sur le territoire du Grand Briançonnais, un plan de communication sera soumis par les partenaires autrichiens. Il sera accompagné d'une description des outils et des éléments graphiques identifiant le projet qui seront proposés aux partenaires en prenant en compte les propositions autrichiennes et en lien avec la réglementation des programmes européens. Le prestataire devra appliquer le plan de communication pour la partie ACSSQ et sera force de proposition pour tous les outils de communication utilisés.

- **Publication du marché public**

Le prestataire devra accompagner techniquement le maître d'ouvrage dans la notion de publication de marché public, en lui indiquant toutes les procédures à suivre.

- **Communications à travers le site du projet**

Le prestataire devra publier l'ensemble des communications réalisées par le maître d'ouvrage ou le prestataire retenu sur la partie animation des activités A1 et A3, sur le site officiel du projet.

Il aura également pour mission de rajouter un onglet sur le site de l'ACSSQ – www.queyras.org afin de présenter le projet et les actions réalisées.

- **Traductions**

Comme énoncé, l'usage de l'anglais sera utilisé principalement lors des échanges entre les partenaires. Le maître d'ouvrage sollicite le prestataire sur la traduction de tous les échanges officiels du projet. L'usage de la langue française sera utilisé entre l'ACSSQ, le prestataire AMO et tous les acteurs français du projet.

- **Workshop 2023 - France**

Le prestataire devra concevoir une animation sur 1 journée comprenant :

- la réception de l'évènement (environ 20-30 personnes),
- les prestataires intervenants (notamment sur la partie traduction et les outils de communication),
- les invitations des partenaires à cet évènement
- la réservation et/ ou location d'un lieu.

Une coordination avec le partenaire italien est obligatoire afin de pouvoir rendre compte aux institutions et au grand public des apports du projet. Un bilan écrit de la journée devra être conçu et traduit en anglais.

4 - COUT OBJECTIF DU PROJET

cost category	calculation method according to ASP eligibility rules								
	option a)			option b)			option c)		
	available for classical projects only!			available for classical and small scale projects			available for classical and small scale projects		
	staff, external expertise and services as well as equipment costs on real cost basis; office and administration costs as a flat rate of 15% based on eligible staff costs and travel and accommodation costs as a flat rate of 10% based on eligible staff costs			external expertise and services as well as equipment costs on real cost basis; staff costs as a flat rate of 20% based on the two afore-mentioned cost categories; office and administration costs as a flat rate of 15% based on eligible staff costs and travel and accommodation costs as a flat rate of 10% based on eligible staff costs			staff costs on real cost basis and a 40% flat rate based on eligible staff costs covering all other cost categories		
	real costs	flat rate	eligible expenditure	real costs	flat rate	eligible expenditure	real costs	flat rate	eligible expenditure
staff costs	x		0		x	13 920,00	x		0
office and administration		x	0		x	2 088,00		x	0
travel and accommodation costs		x	0		x	1 392,00			
external expertise and services costs	x		0	x		69 600,00			
equipment costs	x		0	x		-			

total eligible expenditure

0

87 000,00

140 000

Les coûts d'objectif du marché définis par les PRM sont les suivants :

Lot 1 : 5 000 € TTC

Lot 2 : 5 000 € TTC

Lot 3 : 9 250 € TTC

L'engagement des MO ne devra pas excéder le montant suivant : ACSSQ 19 250 TTC

5 – RELATIONS AVEC LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le prestataire sera en étroite collaboration avec l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras et les différents services et organismes susceptibles d'être associés à ces prestations.

6 – PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra comporter :

- 1) Les justifications relatives aux qualités et capacités du candidat, à savoir :
 - Acte de candidature sur formulaire DC1, ou papier à en-tête du candidat, dûment complété
 - Déclaration du candidat (formulaire DC2) dûment complétée ;
 - Pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;
 - Attestation d'assurance pour risques professionnels ;
 - a- Extrait K bis,
 - b- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales – Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales en question (art. L 324-14 du Code du travail) – qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail,
 - Dossier de présentation du candidat
- 2) L'acte d'engagement rempli et signé.
- 3) Un RIB,
- 4) Une note méthodologique décrivant les prestations. Cette note devra préciser les modalités d'intervention et un calendrier prévisionnel de suivi.
- 5) Ses références en matière d'études comparables et celles des intervenants prévus pour l'étude.
- 6) Un devis descriptif tarifaire comprenant le prix unitaire détaillé Prestataire pour chaque lot TTC.

7 – DUREE DE L'OFFRE

La durée de validité de l'offre est de trois mois à compter de la date limite de réception des offres prévue à l'article « Date limite de réception des offres » ci-dessus.

Conditions d'envoi des offres

Les plis contenant les offres sont transmis à Monsieur le Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras :

- Par voie postale, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à : Monsieur Le Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras, 303 route de la Chalp- Le Grand Laus - 05470 Aiguilles
- Par dépôt contre avis de réception à : Monsieur le Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras, 303 route de la Chalp- Le Grand Laus- 05470 Aiguilles

Les offres envoyées par courrier doivent parvenir exclusivement à l'adresse ci-dessous, sous pli fermé

- portant la mention « **L2C_AMOALPSATELLITES_220812**»– Monsieur le Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras,– 303 route de la Chalp- Le Grand Laus- 05470 Aiguilles - Ne pas ouvrir ".

Délais de réalisation

Concernant l'ensemble des lots, le marché est passé pour une durée déterminée lié au projet soit avant le 31 mai 2024. Un planning sera défini à la signature de l'acte d'engagement prenant en compte les délais des MO et du programme.

Le projet se réalisera en deux phases : 60 % de réalisation du 01/09/22 au 31/05/23 et 40 % de réalisation du 01/06/23 au 28/02/24. Toute prolongation de ce calendrier donnera lieu à un avenant au marché dans l'hypothèse d'un accord supplémentaire du Secrétariat Technique Conjoint avec l'accord des 2 parties. Les conditions tarifaires doivent être stipulées par le soumissionnaire.

8 - PROCEDURE DE SELECTION

La sélection des candidatures sera effectuée en s'inspirant des principes fondamentaux du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics pour les pouvoirs adjudicateurs selon les critères suivants :

1- Qualité du contenu du mémoire et de la méthodologie proposée par lots	30 %
2- Expérience pratiquée et présentation des composantes du projet	30 %
3- Prise en compte du développement durable	10 %
4- Le montant de l'offre de prix (sous réserve que la proposition soit cohérente, la note de prix sera calculée de la façon suivante : Prix le moins disant / Prix de l'offre examinée.)	30 %

L'ACSSQ procédera à l'audition au maximum de 5 offres que sa commission d'appel d'offre aura jugé les meilleures et prévoit de retenir un attributaire afin de répondre pleinement à la diversité de la commande.

Dialogue avec les candidats

Après l'analyse des dossiers par la commission d'analyse des offres, celle-ci peut décider d'engager un dialogue avec le ou les candidats dont l'offre présentée est conforme au présent cahier des charges (5 au maximum) et organiser une audition le 31 août 2022 avec les candidats, si besoins.

9 - RENSEIGNEMENTS

Renseignements techniques :

Pour toutes demandes concernant les prestations, veuillez contacter :

Mme Pascale TONDA, chef de projet au 07 81 68 07 55 ou par mail à l'adresse suivante : pascale.acssq@queyras.org

M Jean-Pierre SEROR, Président ACSSQ au 06 63 10 00 01 ou par mail à l'adresse suivante : jeanpierre.seror@free.fr

M Claude DESCOMBES, membre de la commission Queyr'Avenir au 06 10 97 28 40 ou par mail à l'adresse suivante : cdescombes@sfr.fr

Renseignements administratifs :

Pour toutes demandes administratives, veuillez contacter :

Mme Pascale TONDA, chef de projet au 07 81 68 07 55 ou par mail à l'adresse suivante : pascale.acssq@queyras.org

Mme Corinne NABONNE, responsable administrative au 04 92 46 82 55 ou par mail à l'adresse suivante : admin.acssq@queyras.org